

construction d'un mur de soutenement suite à decaissement

Par roberte, le 07/06/2009 à 07:25

j'ai decaissé de 1 metre sur mon terrain , le terrain de mon voisin se retrouve 2 metres au dessus du mien

y a-t-il obligation de construire un mur de soutènement dans ce cas si oui, qui doit en asumer la charge financière?